



Une force
à vos côtés
COORDINATION DES SYNDICATS
CGT GHBS



GARE AU LOUP !

GARE AU WHOOG !

QU'EST-CE LE SYSTÈME WHOOG ?

La direction du GHBS souhaite mettre un place le système WHOOG. Ce système est un logiciel sur smartphone qui permet de gérer en temps réel les remplacements des agents lors d'une absence inopinée ou non!. Officiellement, basée sur le « volontariat », les agents pourront effectuer des remplacements dans tous les sites du GHBS. L'encadrement ne vous rappellera plus, mais le fera par le biais de ce logiciel.



Du volontariat contraint

La direction dans sa toute puissance, pour contraindre les agents à adhérer à ce système, profite d'une conjoncture défavorable à l'emploi, en s'appuyant sur son implantation géographique importante, pour faire signer aux agents des contrats à temps partiel. Bien évidemment, lorsque les agents qui travaillaient à 100% passent à 80%, leurs loyers et factures ne diminuer pas pour autant de 20%.



Pour la **CGT**, le **WHOOG** :

C'est un outil d'**auto-esclavage** pour pallier au manque d'effectifs.

Ne répond pas aux besoins permanents de Pool de remplacement et va déplacer le problème de l'absentéisme impromptu du week-end sur le reste de la semaine.

Beaucoup d'agents pourrait être tentés de s'inscrire sur ce logiciel afin d'améliorer leur situation financière par le paiement d'heures supplémentaires, et nous pouvons le comprendre. **Pour ceux qui souhaiteraient récupérer les heures effectuées, le manque de personnel récurrent dans tous les services permettra-t-il à l'encadrement de leur rendre ces heures ?**

Déplace le problème de l'absentéisme mais ne le résout pas. De plus, les agents inscrits devront s'auto-surveiller et « *n'accepter que les missions compatibles avec leur planning dans le respect de la réglementation de la gestion de leur temps* ». En résumé, effectuer le travail des cadres. **En cas de dépassement, l'agent sera-t-il payé quand même ? Ou en cas d'accident, sera-t-il couvert ?**

Dégradation de la qualité des soins. Aucune garantie quant à la préservation des spécificités de chaque secteur de soins : dérive possible, une IDE ou AS travaillant habituellement en Gériatrie aura-t-elle les compétences pour être immédiatement opérationnelle en Réanimation ou sera-t-il nécessaire d'effectuer un mouvement inter-Pôle ou inter-service ?

POUR VOTRE SECURITE, POUR LE RESPECT DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VOTRE VIE PRIVE, LA SEULE DECISION QUE LA DIRECTION DOIT PRENDRE :

C'EST EMBAUCHER !!!